

Résister à l'esclavage dans l'Atlantique français : aperçu historiographique, hypothèses et pistes de recherche

Jean-Pierre Le Glaunec

Volume 71, Number 1-2, Summer–Fall 2017

L'Atlantique français et ses frontières : résistances, circulations, savoirs

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1042785ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1042785ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Glaunec, J.-P. (2017). Résister à l'esclavage dans l'Atlantique français : aperçu historiographique, hypothèses et pistes de recherche. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 71(1-2), 13–33. <https://doi.org/10.7202/1042785ar>

Article abstract

The object “resistance to slavery” does not occupy its “rightful place” in French historiography. Whereas the topic of slave resistance has figured prominently in the American/Anglophone historiography since the 1960s, it is difficult not to remark upon the relative scarcity of works in France and the tendency to view the topic through the prism of typology, as though “resistant” slaves were to be limited to secondary roles. This article testifies to a recent analytical turn that proposes to reconsider the resistance strategies of the enslaved men and women of the French Atlantic.

Résister à l'esclavage dans l'Atlantique français : aperçu historiographique, hypothèses et pistes de recherche¹

JEAN-PIERRE LE GLAUNEC
Université de Sherbrooke

RÉSUMÉ • L'objet « résistance à l'esclavage » n'occupe pas la « juste place » qui lui revient dans l'historiographie française. Alors que la question n'a pas cessé d'être étudiée dans l'historiographie anglo-saxonne depuis les années 1960, on est frappé par la rareté des travaux en France et par la perspective typologique généralement adoptée pour en parler, comme si les esclaves « résistants » devaient se contenter de rôles de figurants. Cet article s'inscrit dans un tournant analytique récent porté par des chercheur-e-s dont l'objectif est de faire toute la lumière sur les stratégies de résistance des hommes et femmes esclavisés du monde atlantique français.

ABSTRACT • The object "resistance to slavery" does not occupy its "rightful place" in French historiography. Whereas the topic of slave resistance has figured prominently in the American/Anglophone historiography since the 1960s, it is difficult not to remark upon the relative scarcity of works in France and the tendency to view the topic through the prism of typology, as though "resistant" slaves were to be limited to secondary roles. This article testifies to a recent analytical turn that proposes to reconsider the resistance strategies of the enslaved men and women of the French Atlantic.

1. Cet article n'aurait pu être écrit sans le soutien d'une subvention de recherche du CRSH. Il a aussi bénéficié des commentaires des deux évaluateurs externes choisis par la RHAF, des membres du Groupe d'histoire de l'Atlantique français, des participants de la journée d'études « Regards et résistances : performances, archives et les figurants de l'histoire » (organisée par Élisabeth Claire, Felicia McCarren et l'auteur à l'Institut d'études avancées de Paris le 30 mai 2017) de Myriam Cottias, Marcel Dorigny et Manuel Covo. Qu'ils en soient remerciés. Un grand merci également, pour sa confiance et sa patience, à Louise Bienvenue, collègue à l'Université de Sherbrooke et directrice de la RHAF.

LES ESCLAVES, DES VICTIMES ?

Les esclaves des sociétés esclavagistes de l'Atlantique français² ont-ils moins résisté que leurs homologues états-uniens, brésiliens, jamaïcains ou cubains ? Ont-ils été plus victimes, plus passifs qu'ailleurs ? La question peut paraître étrange, mais l'actualité récente en France entourant l'adoption, à l'automne 2016, par l'Assemblée nationale d'un amendement à la loi sur « l'égalité réelle » pour les départements et territoires d'outre-mer visant à faire du 23 mai la « journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial » lui donne une certaine légitimité³. Fait unique en son genre, la France dispose désormais de deux dates pour souligner sa participation à l'histoire de l'esclavage racial : le 10 mai, « journée nationale de la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions », date observée depuis 2006, et le 23 mai, journée des victimes⁴. Des victimes, plutôt que des figures résistantes dont la capacité d'action, les stratégies et les tactiques de survie mériteraient l'attention⁵.

Il est indéniable, bien sûr, que les esclaves du monde atlantique français ont été victimes d'un vol originel (celui de leur corps) et de régimes de terreur visant à faire d'eux les travailleurs soumis d'une économie de plantation qui est alors la règle des Amériques. Indéniable aussi que leurs

2. Par commodité, nous dirons « Atlantique français », bien que nous considérons aussi l'historiographie des sociétés esclavagistes « françaises » de l'océan Indien, ces dernières étant intimement liées aux colonies des Amériques françaises. L'espace atlantique est l'espace de référence de l'esclavage racial dans la période moderne.

3. L'amendement a été adopté par l'Assemblée nationale en octobre 2016. L'article issu de cet amendement a été supprimé lors de l'examen de la loi par le Sénat. Il a ensuite été réintégré à la suite d'une grève de la faim de son initiateur, Serge Romana, président d'une association de citoyens français originaires des Outre-Mers, le CM98 (Comité Marche du 23 mai 1998). Le texte de loi se trouve à l'adresse suivante : <www.senat.fr/enseance/2016-2017/288/Amdt_18.html>.

4. Sur le choix du 10 mai comme date de commémoration, voir Johann Michel, *Devenir descendant d'esclave. Enquête sur les régimes mémoriels* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015), p. 175-202. Le 23 mai est à la fois la date de la proclamation de l'abolition de l'esclavage en Martinique en 1848 et celle d'une importante manifestation silencieuse ayant eu lieu à Paris lors du 150^e anniversaire de la deuxième abolition de l'esclavage en 1998. Sur la manifestation en question, voir Johann Michel, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France* (Paris, Presses Universitaires de France, 2010), p. 126.

5. Sur ce qu'il y a de réducteur dans la notion de victime pour parler des esclaves du monde atlantique français, voir l'introduction de Dominique Rogers, dir., *Voix d'esclaves. Antilles, Guyane et Louisiane françaises, XVIII^e-XIX^e siècles* (Paris, Karthala, 2015), p. 13 : « Ces hommes et ces femmes [qui parlent par le biais des sources recueillies sous la direction de Rogers], africains ou créoles, noirs ou métis, citadins ou ruraux, offrent une palette de situations de vie et de points de vue d'une grande richesse, ils donnent à entendre leurs peurs, leurs angoisses, leurs humiliations, mais aussi leur "agency", leur agentivité, leur capacité à agir dans un univers trop souvent hostile en continuant à vivre, par l'insolence, l'humour, les relations de sociabilité, la négociation ou la fuite. Nous croyons qu'ils donneront enfin au grand public l'occasion de reconstruire une image différente des hommes et des femmes esclaves, *acteurs de leur vie et non simples victimes*, malgré la coercition extrême des systèmes esclavagistes de la Caraïbe des XVIII^e et XIX^e siècles » [les italiques sont de l'auteur].

descendants sont victimes après 1848 de discriminations sociales, politiques et économiques qui perdurent encore. Considérer les esclaves comme des victimes, dont il faudrait se souvenir à un moment précis du calendrier républicain français, relève d'abord, en revanche, à nos yeux, de revendications politiques et associatives précises⁶ qu'il n'est pas question de détailler ici tant elles témoignent, de manière assez évidente, de l'ère de « saturation » mémorielle dans laquelle la France est en partie plongée depuis une vingtaine d'années environ⁷.

La réponse à la question qui ouvre cet article est évidente. L'esclavage n'est pas de nature fondamentalement différente dans les Antilles françaises, en Louisiane, en Nouvelle-France et dans les Mascareignes qu'à la Barbade, à Cuba, à New York ou encore en Caroline du Sud (bien qu'il existe des variations d'une société à l'autre, entre esclavage urbain et esclavage de plantation notamment). Les esclaves des sociétés du monde atlantique français n'ont pas moins résisté à leur condition qu'ailleurs. Ils ont résisté, lutté et combattu en Guyane; ils se sont opposé, ajusté, révolté à la Martinique; ils se sont accommodé, ont vécu malgré tout, survécu un peu partout ailleurs. Des milliers d'hommes et de femmes se sont échappés, de la Nouvelle-France à la Louisiane en passant par l'île Bourbon (Réunion); ils ont parfois comploté et refusé d'enfanter; ils se sont soulevés violemment, parfois avec grand succès, comme à Saint-Domingue, et ont occupé une « géographie rivale⁸ » à celle de leurs maîtres, à défaut de pouvoir toujours se révolter. Ils ont philosophé et déployé des idéologies politiques à l'intérieur même du système esclavagiste⁹. Ils ont créé (prié, dansé, joué de la musique, mis en scène leur corps et leur voix, etc.) et ont donc résisté – et vice versa – si l'on se fie à la définition que Gilles Deleuze a donné de l'acte de résistance dans sa conférence devant les étudiants de la Fémis à la fin des années 1980¹⁰. Ils ont résisté

6. Sur ce point, voir Myriam Cottias, « L'histoire de l'esclavage et de la France : un grand marché », *Le Monde* (11 octobre 2016).

7. Sur ce point, voir Christine Chivallon, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe* (Paris, Karthala, 2012), chapitre 1 (« La mémoire soupçonnée. Explosion mémorielle et difficile légitimité de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public français »), p. 27-72. Voir aussi Jean-Luc Bonniol, « Comment transmettre le souvenir de l'esclavage? Excès de mémoire, exigence d'histoire... », *Cités*, 25,1 (2006), p. 181-185.

8. Sur ce concept, emprunté à Edward Saïd, voir Stephanie M. H. Camp, *Closer to Freedom. Enslaved Women and Everyday Resistance in the Plantation South* (Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004), p. xvii-xviii.

9. Sur cette idée, voir Laurent Dubois, « An Enslaved Enlightenment: Re-Thinking the Intellectual History of the French Atlantic », *Social History* 31,1 (février 2006), p. 1-14.

10. Gilles Deleuze, « Qu'est-ce que l'acte de création? », Conférence donnée dans le cadre des « Mardis de la Fondation », Fondation européenne des métiers de l'image et du son, 17 mars 1987, <www.youtube.com/watch?v=2OyuMjMrCRw>.

dans la mesure où ils ont « [refusé] de donner “raison” à l’autre, d’accepter sa *ratio*, ou ordre des choses », pour reprendre la définition que donne Marie-Christine Rochmann de l’acte de résistance servile¹¹. Au fond, comme le dit très bien l’anthropologue Christine Chivallon,

les sociétés issues de l’esclavage obligent à adopter une double vue. D’un côté, celle qui permet de mesurer l’ampleur des processus de domination dans le Nouveau Monde. [...] De l’autre, celle qui donne accès à la résistance déployée par les esclaves et leurs descendants pour contrer les effets dévastateurs de l’entreprise coloniale. [...] le problème est que le volet des résistances est encore mal connu, principalement en raison du fait qu’il est rendu peu accessible par les sources écrites. Et quand il l’est, il n’est pas sûr qu’une juste place lui soit accordée¹².

À bien y regarder, l’objet « résistance » n’occupe pas la « juste place » qui lui revient dans l’historiographie française, ce que constate déjà, en 1974, l’historien Gabriel Debien qui avoue alors ne pas avoir su inclure à sa grande œuvre, *Les esclaves aux Antilles françaises (XVII^e-XVIII^e siècles)*, un chapitre sur la question des résistances : « L’histoire de la résistance à l’esclavage, c’est-à-dire les repréailles des esclaves contre leurs maîtres, devrait former ici un chapitre important. En fait il n’en sera rien et pour bien des raisons. Les documents n’ont pas encore été réunis, les recherches ne font que commencer¹³. » Alors que la question n’a pas cessé d’être étudiée dans l’historiographie anglo-saxonne depuis les années 1960 (en dépit des appels légitimes de certains, comme Walter Johnson, Simon Newman ou encore Trevor Burnard, à plus de lucidité, étant donné l’inégalité des rapports de pouvoir inhérente aux sociétés esclavagistes¹⁴), on est frappé par la rareté des travaux en France, par le peu d’écho qu’ils reçoivent et par la manière employée récemment pour les résumer – comme si les esclaves « résistants » devaient se contenter de rôles de figurants¹⁵.

11. Marie-Christine Rochmann, *L’esclave fugitif dans la littérature antillaise* (Paris, Karthala, 2000), p. 158.

12. Christine Chivallon, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe* (Paris, CNRS Éditions, 2004), p. 60-61.

13. Gabriel Debien, *Les esclaves aux Antilles françaises (XVII^e-XVIII^e siècles)* (Basse-Terre et Fort-de-France, Société d’histoire de la Guadeloupe et Société d’histoire de la Martinique, 1974), p. 394.

14. Trevor Burnard, *Mastery, Tyranny, and Desire. Mastery, Tyranny, and Desire. Thomas Thistlewood and His Slaves in the Anglo-Jamaican World* (Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004), chapitre 7 en particulier. Walter Johnson, « On Agency », *Journal of Social History*, 37,1 (2003), p. 113-124. Simon Newman, *A New World of Labor: The Development of Plantation Slavery in the British Atlantic* (Philadelphie, University of Philadelphia Press, 2013), p. 3.

15. Sur ce point, voir aussi Catherine Coquery-Vidrovitch et Éric Mesnard, *Être esclave. Afrique-Amériques, XV^e-XIX^e siècle* (Paris, La Découverte, 2013), p. 161 : « L’historiographie française a longtemps négligé les résistances des esclaves et le rôle majeur de la révolution haïtienne. »

Le mot « rareté » mérite d'être nuancé. Les résistances à l'esclavage dans l'Atlantique française ne sont pas un objet nouveau et il est important de lire ou relire les précurseurs que sont Arlette Gautier¹⁶ (sur les résistances des femmes esclaves dans les Antilles françaises), Gabriel Debien, Jean Fouchard et Yvan Debbasch¹⁷ (sur le marronnage, à Saint-Domingue en particulier), Josette Fallope¹⁸ (sur le marronnage et les processus de résistance à la Guadeloupe), Serge Mam Lam Fouck¹⁹ (sur le marronnage en Guyane), Lucien-René Abénon²⁰ (sur les révoltes serviles en Guadeloupe et en Martinique), Hubert Gerbeau²¹ (sur les résistances à l'esclavage dans l'océan Indien), Prosper Ève²² (en particulier sur l'épopée des marrons dans les montagnes de l'île Bourbon mais aussi l'île de France [île Maurice aujourd'hui]), Léo Elizabeth²³ et Françoise Thésée²⁴ ou encore Yves Bénot²⁵. Il est important de lire, également, les travaux récents de Caroline

16. Arlette Gautier, *Les sœurs de Solitude. Femmes et esclavage aux Antilles du XVII^e au XIX^e siècle* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010 [1985]).

17. G. Debien, *Les esclaves...*; Jean Fouchard, *Les marrons de la liberté : histoire et littérature haïtienne* (Paris, Éditions de l'École, 1972); Yvan Debbasch, « Le marronnage : essai sur la désertion de l'esclave antillais », *L'année sociologique* 3^e série (1961), p. 1-112.

18. Josette Fallope, *Esclaves et citoyens. Les Noirs à la Guadeloupe au XIX^e siècle dans les processus de résistance et d'intégration* (Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1992).

19. Par exemple : Serge Mam Lam Fouck, « La résistance au rétablissement de l'esclavage en Guyane française : traces et regards, 1802-1822 », dans Yves Bénot et Marcel Dorigny, dir., *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises. Aux origines de Haïti* (Paris, Maisonneuve et Larose, 2003), p. 251-272.

20. Lucien-René Abénon, « La révolte avortée de 1736 et la répression du marronnage à la Guadeloupe », *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe*, 55 (1983), p. 51-73. Du même auteur : « Les révoltes serviles à la Guadeloupe au début de la Révolution (1789-1793) », dans Marcel Dorigny, dir., *Esclavages, résistances et abolitions* (Paris, Éditions du CTHS, 1999), p. 209-216. Ou encore « Les résistances à l'oppression esclavagiste. Les révoltes serviles à la Martinique de 1789 à 1831 », dans Yves Bénot et Marcel Dorigny, dir., *Rétablissement de l'esclavage...*, p. 241-250.

21. Hubert Gerbeau, *Les esclaves noirs. Pour une histoire du silence* (Paris, André Balland 1970). Voir également sa thèse : *L'esclavage et son ombre : l'île de Bourbon aux XIX^e et XX^e siècles*, thèse d'État (histoire). Université de Provence, 2005.

22. Prosper Ève, « Les formes de résistance à Bourbon de 1750 à 1789 », dans Marcel Dorigny, dir., *Les abolitions de l'esclavage de L. F. Sonthonax à V. Schoelcher* (Paris, Presses Universitaires de Vincennes et Éditions UNESCO, 1995), p. 17-40. Du même auteur, « Esclaves et esclavage à l'île de France : marronnage et répression à travers les récits de quelques administrateurs et voyageurs (1721-1830) », dans Marcel Dorigny, dir., *Esclavages...*, p. 107-128. Également : *Les esclaves de Bourbon. La mer et la montagne* (Paris, Karthala, 2003). Sur le corps des esclaves de la Réunion comme lieu ultime de la résistance, voir *Le corps des esclaves de l'île Bourbon. Histoire d'une reconquête* (Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2013).

23. Léo Elizabeth, « Résistances des esclaves aux XVII^e et XVIII^e siècles dans les colonies françaises d'Amérique, principalement aux îles du vent », dans M. Dorigny, dir., *Les abolitions de l'esclavage...*, p. 44-54.

24. Françoise Thésée, « La révolte des esclaves du Carbet à la Martinique (octobre, novembre 1822) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, LXXX, 301 (1993), p. 551-584.

25. Yves Bénot, « La voix des esclaves : les insurrections », dans *La modernité de l'esclavage. Essai sur la servitude au cœur du capitalisme* (Paris, La Découverte, 2003), p. 178-186.

Oudin-Bastide sur les sources judiciaires et les voix d'esclaves²⁶, Rachel Danon sur les figures du marronnage dans la littérature au XVIII^e siècle²⁷, Audrey Carotenuto sur les résistances serviles à la Réunion (1750-1848)²⁸, Lionel Trani et Stéphanie Belrose sur le marronnage en Martinique²⁹, ou encore Silyane Larcher (sur les esclaves comme acteurs sociaux et politiques)³⁰.

Vu l'importance du sujet, on ne peut pas dire pour autant que l'objet résistance a été étudié de manière exhaustive. De plus, rares sont les travaux, ces cinquante dernières années, à avoir choisi le cadre de l'histoire atlantique, ou du moins le cadre du croisement et de la comparaison au sein des sociétés esclavagistes françaises ou entre ces sociétés et les autres grands espaces esclavagistes des Amériques³¹. Une exception est peut-être Léonard Sainville, l'un des rares auteurs à avoir essayé de considérer les Antilles françaises dans leur globalité, dans sa thèse d'État intitulée « La condition des Noirs dans les Antilles françaises et en Haïti³² entre 1800 et 1850 », réalisée sous la direction de Jean Ganiage et soutenue à la Sorbonne en 1970 – période marquée par les décolonisations et la montée d'un sentiment nationaliste et indépendantiste dans les Antilles françaises et à la Réunion. La thèse, longue de 1462 pages (excluant la bibliographie), est monumentale et s'appuie sur un éventail impressionnant de sources secondaires, qui témoignent de la familiarité de l'auteur avec l'historiographie anglo-saxonne du paradigme de résistance. Sainville est pionnier dans sa tentative d'étudier

26. Caroline Oudin-Bastide, *Maîtres accusés, esclaves accusateurs : les procès Gosset et Vivié, Martinique, 1848* (Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2015).

27. Rachel Danon, *Les voix du marronnage dans la littérature française du XVIII^e siècle* (Paris, Classiques Garnier, 2015).

28. Audrey Carotenuto, « Les résistances serviles dans la société coloniale de l'île Bourbon (1750-1848) », thèse de 3^e cycle (Espaces, cultures, sociétés), Université Aix-Marseille I, 2006.

29. Stéphanie Belrose, « Le marronnage des femmes de Saint-Pierre à partir de la *Gazette de la Martinique*, XIX^e siècle », dans Jean Moomou, dir., *Sociétés marronnes des Amériques. Mémoires, patrimoines, identités et histoire du XVII^e au XX^e siècles* (Matouri, Guyane, Ibis Rouge Éditions, 2015), p. 227-238. Lionel Trani est l'auteur d'un mémoire de Master 2 (Histoire et Anthropologie des Sociétés médiévales et modernes) soutenu à l'Université Paris 1 en 2012. Le mémoire a été publié en 2014 par les éditions SPM (L'Harmattan), sous le titre *La Martinique napoléonienne, 1802-1809. Entre ségrégation, esclavage et intégration* (au moins un autre titre est proposé par l'auteur à l'intérieur du livre). Le dernier chapitre, très descriptif, porte sur le marronnage. À part Frédéric Régent et Gabriel Debien, Lionel Trani ne cite aucun des historiens ayant travaillé sur l'histoire des résistances à l'esclavage dans les Antilles françaises.

30. Silyane Larcher, *L'Autre Citoyen. L'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage* (Paris, Armand Colin, 2014), p. 85-98. On pourrait également ajouter à cette liste Marie-Ange Payet, *Les femmes dans le marronnage à l'île de la Réunion de 1662 à 1848* (Paris, L'Harmattan, 2013).

31. Il y a des exceptions. Voir de Cécile Celma, « Les sociétés d'esclaves aux Antilles : histoire comparative », dans Marcel Dorigny, dir., *Esclavages...*, p. 77-90.

32. « Et en Haïti » est raturé car toute la partie haïtienne, soumise pour les pré-rapports, n'est finalement pas présentée à l'attention du jury lors de la soutenance.

conjointement petites et grandes Antilles. Pionnier aussi, bien que ses sources originales soient surtout tirées de la correspondance officielle, dans sa façon de présenter dans le « Livre 5 » de son œuvre (intitulé « Le devenir des Noirs antillais et leur lutte contre l'oppression ») les esclaves comme des acteurs de premier plan, toujours en lutte :

Les historiens n'ont pas assez mis en valeur que l'un des caractères principaux qui s'attache au régime de l'esclavage, c'est la lutte continuelle qu'il suscite contre lui, le déchaînement de violences qu'il peut provoquer, conséquence inévitable de la violence qui est le fondement sur lequel il se perpétue.

[...]

La résistance constante des esclaves à l'organisation sociale qui les enferme partout [...] est la meilleure réponse aux affirmations intéressées et inconsistantes qu'on a répandues à leur sujet, et un rappel à plus de dignité de tous ces chroniqueurs en chambre, faiseurs de théories³³.

UNE HISTORIOGRAPHIE DE LA TYPOLOGIE

Léonard Sainville est une voix marginale, à contre-courant d'une historiographie qui, jusqu'à récemment, a souvent fait la part belle à la typologie et au modèle-type au détriment de la micro-histoire, de la différence et du ras-du-sol. Comme si les résistances à l'esclavage dans le monde atlantique français devaient être comprises avant tout par le truchement de catégories, et non en retraçant, comme dans l'historiographie anglo-saxonne par exemple, le destin des hommes et des femmes esclaves en lutte. L'historiographie du marronnage (relativement abondante comparée aux autres formes de résistance) est caractéristique de cette approche. Le marronnage est perçu, depuis le début des années 1960 au moins, à travers une typologie particulièrement réductrice héritée de la période esclavagiste, en particulier de la Réunion (mais aussi de la Guyane), où les autorités distinguaient, dans leurs lois et règlements, à partir du début du XIX^e siècle, le « petit » du « grand » marronnage. « L'ordonnance du Commandant et Administrateur pour le Roi, sur le Marronnage » de 1819 pour l'île Bourbon précise aux articles 15 et 16 que « sont réputés petits marrons les esclaves qui auront été absents [*sic*] plus de trois jours et moins d'un mois » et que « sont réputés grands marrons les esclaves qui auront été absents [*sic*] au-

33. L. Sainville, *La condition des Noirs...*, p. 1266.

dessus d'un mois»³⁴. Cette opposition qui, à l'origine, permettait de distinguer le moment à partir duquel la répression du marronnage relevait de l'État plutôt que du maître, a fait l'objet de quelques critiques et nuances³⁵ mais continue à être dominante³⁶. Le petit marronnage consisterait en un ensemble de fuites temporaires, individuelles la plupart du temps et peu dangereuses aux yeux des maîtres et des autorités, et le grand marronnage désignerait quant à lui des tentatives de retrait permanent des esclaves en fuite, souvent collectives, en particulier dans les zones montagneuses de la Réunion, de Saint-Domingue ou encore de la Guadeloupe. L'opposition binaire est problématique pour au moins deux raisons : elle établit, qu'on le veuille ou non, une distinction qualitative entre une « petite » forme de résistance qui serait moins dommageable pour la société esclavagiste qu'une autre, et moins politique dans sa visée ; elle tend, par ailleurs, à uniformiser des situations hétérogènes que les historiens ont somme toute assez peu étudiées.

L'auteur généralement cité pour justifier la distinction entre « petit » et « grand » marronnage est Gabriel Debien, auteur prolifique qui, dans les années 1960, dépouille de nombreuses sources sur cet aspect des résistances à l'esclavage, en particulier des annonces de fuite publiées dans les journaux de Saint-Domingue³⁷. Dès 1966, Gabriel Debien impose la distinction entre « petit » et « grand » marronnage dans un article intitulé « Le marronnage aux Antilles françaises au XVIII^e siècle »³⁸. Il s'appuie sur des récits de planteurs (qui, eux, n'emploient pas ces catégories) dont il ques-

34. *Bulletin officiel de l'île Bourbon*, tome second, Saint-Denis : de l'imprimerie du gouvernement, 1819, disponible à la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France.

35. Rachel Danon, *Les voix du marronnage dans la littérature française du XVIII^e siècle* (Paris, Classiques Garnier, 2015). L'auteure souligne : « la continuité qui doit être perçue entre les deux grandes formes de marronnage. S'il est bon de structurer l'espace du marronnage à travers quelques grandes oppositions (mouvement individuel vs mouvement collectif, échappée temporaire vs effort d'émancipation globale, survie dans les marges du système colonial vs guerre de libération), de tels "pôles" ne doivent pas nous faire perdre de vue que la plupart des formes de marronnage [...] déployées dans l'espace historique des colonies, se situent quelque part entre de telles polarités simplificatrices », p. 46. Quelques pages plus loin, Rachel Danon ne peut que constater « la complexité des tactiques de dissimulations, d'esquives, de contrefaçons, qui situent le marronnage à mi-chemin entre les voies de la fuite et les voix d'identités d'emprunt », p. 59. Voir aussi Jean Fouchard, *Les marrons...* Pour cet important historien haïtien, chef de file d'une historiographie nationaliste faisant la part belle au marronnage, les esclaves marrons, petits ou grands, ne font qu'un. Ils sont les « racines » de « l'arbre indivisible de la Liberté », p. 462.

36. Voir F. Régent, *Libres et sans fers...*, p. 209-210.

37. Voir notamment « Les origines des esclaves des Antilles », *Bulletin de l'IFAN*, tome XXVII, série B, 3-4 (1965), p. 5-29 ; « Les esclaves marrons à Saint-Domingue en 1764 », *Jamaican Historical Review*, VI, 1 et 2 (1966), p. 437-454 ; avec Jean Fouchard, « Aspects de l'esclavage aux Antilles françaises. Le petit marronnage à Saint-Domingue autour du Cap (1790-1791) », *Cahiers d'Amérique latine*, 3 (1969), p. 1-37.

38. Gabriel Debien, « Le marronnage aux Antilles françaises au XVIII^e siècle », *Caribbean Studies*, 6,3 (octobre 1966), p. 3-43.

tionne à peine les propos dévalorisants pour les esclaves en fuite. « On disait aussi marronnage », explique-t-il en rapportant les paroles d'un habitant de Saint-Domingue, « “mais improprement” en parlant, des absences d'un ou deux jours, ou même d'une semaine, que les esclaves faisaient “plutôt par paresse et par libertinage que dans l'esprit de la désertion”. Nous l'appellerons le petit marronnage ou marronnage léger. » Un tel marronnage [n'est-il pas simplement « léger » ?] est considéré par l'auteur comme un simple « absentéisme » et ne saurait être autre chose, à ses yeux, qu'« une manière de va-et-vient particulier ». Sans grande importance, donc. De toute façon, à en croire l'auteur, « les esclaves fuient sans savoir pour quoi, sans motif, sans dessein, sans rien prévoir »³⁹. On ne peut que relever le caractère paternaliste d'une telle analyse qui réduit l'esclave à ses réflexes animaux.

Gabriel Debien nuance, il est vrai, ses conclusions lors de la parution, en 1974, de son livre, *Les esclaves aux Antilles françaises*. Il concède alors que le « petit » marronnage « n'est pas toujours signe de paresse comme le disent les colons » mais il appuie toujours sa démonstration sur le récit du colon de Saint-Domingue Valentin de Cullion, qui minimise la portée des résistances des esclaves⁴⁰. Debien admet désormais que ces derniers savent peut-être ce qu'ils font en s'échappant : « Il semble que des [notons le changement d'article, de défini à indéfini, par rapport au texte de 1966] esclaves portaient sans savoir pourquoi, sans motif, sans dessein, sans préméditation. À nos yeux. Mais que savons-nous de ce qui pouvait se passer dans les cases-nègres, les haines, les colères, les vengeances⁴¹ ? » Gabriel Debien conclut, on le voit, sur un aveu d'échec. Il lui est impossible de pénétrer la psyché des esclaves et il se contente de distinguer désormais « trois types de marronnage bien distincts : 1) le grand marronnage, celui qu'on assimile au marronnage par bandes, le plus connu, le plus spectaculaire, le plus inquiétant » ; « 2) le marronnage de petit rayon, et de courte durée, de beaucoup le plus nombreux » et 3) « le marronnage prolongé, mais individuel, qui n'était peut-être qu'une étape vers le marronnage en bande ». Grand marronnage, de petit rayon ou prolongé : l'historiographie n'a pas retenu ce découpage ternaire plus nuancé, jamais vraiment discuté depuis 1974⁴².

39. G. Debien, « Le marronnage aux Antilles françaises... », p. 7, 8, 9 et 41.

40. G. Debien, *Les esclaves...*, p. 422.

41. G. Debien, *Les esclaves...*, p. 465. Je souligne.

42. G. Debien, *Les esclaves...*, p. 424. Je souligne. Voir aussi, un peu plus loin dans le texte : « il importe de ne pas faire de distinction trop tranchée entre le petit et le grand marronnage. Un esclave qui a voulu être absent quelques jours, peut rester définitivement marron à la suite de petits événements inattendus, de hasards », p. 443.

La distinction entre « petit » et « grand » marronnage prolonge d'autres formes de classement, elles aussi héritées de la période esclavagiste, les plus connues d'entre elles étant celle du père dominicain Jean-Baptiste Du Tertre, qui oppose le marronnage des nouveaux esclaves et des esclaves acclimatés⁴³, et de l'abolitionniste Victor Schoelcher. Ce dernier distingue en 1842 trois types de marronnage. Ce faisant, il valorise une certaine forme de résistance (qui cadre avec l'ère du héros romantique et solitaire) et en minimise, non sans condescendance et excès de pathos, les deux autres.

Il y a, l'on peut dire, trois sortes de marrons : leur caractère est fort distinct. Le premier est l'homme énergique, aux passions ardentes, à l'esprit résolu qui n'a pu se plier à la discipline de l'atelier [...]. Celui-là s'enfuit pour toujours [...]. L'autre marron est l'esclave qui s'échappe pour un sujet quelconque, la crainte d'une punition, un moment de lassitude, un vague besoin de liberté ; et qui, la cause cessant, revient de lui-même à la grand case au bout d'un certain temps [...]. Il y a une troisième sorte de marron, c'est celui auquel les rigueurs de l'esclavage sont trop lourdes, qui n'a pas la force de les endurer [...]. Ce malheureux est véritablement à plaindre ; il s'enfuit parce qu'il souffre, parce qu'il n'a pas assez de désespoir pour se suicider ; mais il n'a rien prévu, il se traîne sur la lisière des chemins⁴⁴.

On pourrait croire qu'une telle caricature (le marron « énergique » et « résolu »/l'esclave qui a un « vague besoin de liberté »/le marron « malheureux ») n'aurait pas résisté à l'épreuve du temps. Il n'en est rien, comme le rappelle Marie-Christine Rochmann dans son livre *L'esclave fugitif dans la littérature antillaise*⁴⁵. D'un auteur à l'autre, on comprend que l'esclave qui s'enfuit, et par extension l'esclave qui résiste à son asservissement, n'est finalement qu'une catégorie. À quelques exceptions près, il n'a pas de véritable volonté.

Au-delà du marronnage, on est frappé par la récurrence/la tentation du classement dans l'historiographie des résistances à l'esclavage dans l'Atlantique français, comme s'il fallait à tout prix établir une hiérarchie des actions humaines plutôt que d'en faire une histoire centrée sur l'agentivité, le quotidien et la voix des acteurs⁴⁶. Pour Gabriel Debien, il y aurait des « vraies

43. Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles*, tome II (Paris, T. Jolly, 1667-1671), p. 535.

44. Victor Schoelcher, *Des colonies françaises : abolition immédiate de l'esclavage* (Paris, Pagnerre, 1842), p. 110-111.

45. Sur l'influence des classements de Du Tertre et de Schoelcher, voir Marie-Christine Rochmann, *L'esclave fugitif* (Paris, Karthala, 2000), p. 14-15.

46. Voir la définition du mot « résistance », dans Olivier Pétré-Grenouilleau, dir., *Dictionnaire des esclavages* (Paris, Larousse, 2010), p. 465-476. Du même auteur (toujours dans une perspective typologique) : « Processes of Exiting the Slave Systems: A Typology », dans Enrico Dal Lago et Constantina

formes de résistance ! [...] les incendies volontaires, les assassinats d'économistes ou de gérants». Et il y aurait, donc, des formes de résistance moins authentiques, le fait de s'échapper, notamment, qui ne représenterait pas forcément, selon l'auteur, «une vengeance de l'esclave opprimé»⁴⁷. En 1961, Yvan Debbasch, dans une analyse célèbre, mais non moins paternaliste, du marronnage dans les Antilles françaises se perd lui aussi dans les classements. Il distingue trois catégories de marrons : les «noirs nouveaux», les «noirs de houx» [les travailleurs au champ] et les «noirs à talent et noirs à journée». Ces esclaves trouveraient à se cacher dans deux types de «refuges» qui s'organiseraient, à leur tour, en sous-catégories. Il y aurait parmi les esclaves, en conclusion, des meneurs auxquels s'opposerait le «troupeau des noirs agriculteurs», bref des esclaves «moins audacieux» dont le profil trancherait radicalement avec des figures plus «attachante[s]»⁴⁸. La caricature ne pouvait être plus évidente.

Plus proche de nous, Audrey Carotenuto, dans son analyse quantitative des résistances serviles à la Réunion, réactive certaines des catégories proposées par Yvan Debbasch et en emprunte d'autres à Josette Fallope⁴⁹. L'approche est différente, certes, mais on perçoit, à la lecture de la dernière partie de sa thèse («Une typologie des résistances serviles»), une certaine tendance à la dépersonnalisation des esclaves en lutte, résultat inévitable de cette habitude, ancrée, de la catégorisation – à laquelle peu de chercheurs, même récemment, ne semblent pouvoir échapper. C'est le cas, emblématique, de Frédéric Régent, l'actuel président du Comité national pour l'histoire et la mémoire de l'esclavage. En 2007, il refuse d'adopter la typologie avancée par Gabriel Entiope⁵⁰ et en propose une nouvelle. Il oppose les actions des esclaves visant à interrompre le régime de travail – qui seraient des formes de résistance – et les «contes, la danse, les chants, le travail au

Katsari, dir., *Slave Systems: Ancient and Modern* (Cambridge, Cambridge University Press, 2008), p. 233-264. Sur l'importance de choisir la typologie comme méthode en histoire des résistances à l'esclavage, voir le commentaire de Roger Bastide sur l'article d'Yvan Debbasch dans «Nègres marrons et nègres libres», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 20,1 (1965), p. 170.

47. Debien, *Les esclaves...*, p. 393. Je souligne.

48. Yvan Debbasch, «Le marronnage...»: «Troupeau», p. 20; «moins audacieux», p. 87; «figure de beaucoup la plus attachante», p. 89.

49. Josette Fallope distingue «La résistance de préservation, mise en place par les esclaves pour échapper à la désintégration que provoquent les rigueurs de l'esclavage; la résistance-agression, qui vise la détérioration et la destruction des biens de production et du maître» et «la résistance-rupture, momentanée ou définitive, par laquelle l'esclave fuit hors de l'espace de la plantation, et qui débouche sur la liberté», Josette Fallope, *Esclaves et citoyens. Les Noirs à la Guadeloupe au XIX^e siècle dans les processus de résistance et d'intégration* (Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1992), p. 190.

50. Gabriel Entiope, *Nègres, danse et résistance. La Caraïbe du XVII^e au XIX^e siècle* (Paris, L'Harmattan, 1996), p. 217.

jardin pendant son temps libre » qui « participent à la reconstruction culturelle et matérielle de l'esclave lui-même » mais qui ne seraient pas des formes de résistance⁵¹. À défaut de trancher de manière définitive, Frédéric Régent a proposé il y a peu d'abandonner, simplement, le concept de résistance, peu opératoire selon lui. S'il se démarque ainsi de l'habitude typologique, il évacue, en même temps, la possibilité de re/penser l'agentivité des esclaves dans le monde atlantique français à travers une notion pourtant particulièrement féconde dans l'historiographie des Amériques noires⁵².

QUELQUES PISTES D'EXPLICATION

Il est difficile, à ce stade de la recherche, d'identifier clairement les raisons permettant d'expliquer la place marginale de l'objet résistance dans l'historiographie des sociétés esclavagistes de l'Atlantique français. Quelques hypothèses peuvent cependant être avancées.

Les sources originales (imprimées ou manuscrites) de l'histoire des résistances à l'esclavage ne manquent pas. Elles sont dispersées, bien sûr, de part et d'autre de l'Atlantique, sans oublier celles qui se trouvent dans l'océan Indien, mais cela ne peut tout expliquer. Une chose est néanmoins certaine. Bien peu d'entre elles sont numérisées⁵³ ou publiées dans des recueils. Le contraste avec l'historiographie états-unienne est frappant, par exemple, en ce qui concerne l'histoire du marronnage. Dès les années 1970, et jusqu'à la fin des années 1990, on assiste aux États-Unis à la publication d'anthologies d'annonces pour esclaves en fuite publiées en Virginie, dans les Carolines ou encore dans la colonie et l'État de New York⁵⁴. Les débuts de l'historiographie des résistances à l'esclavage aux États-Unis sont indissociables de ces volumineux ouvrages, abondamment cités dans la littérature secondaire et utilisés dans les cours de niveau universitaire comme preuves

51. F. Régent, *La France et ses esclaves : de la colonisation aux abolitions, 1620-1848* (Paris, Grasset, 2007), p. 156.

52. L'historien, lors d'un colloque en Guadeloupe en 2014 (Frédéric Régent, « Le concept de résistance dans l'historiographie de l'esclavage colonial français », Grand séminaire d'histoire des Outre-mers, 3-8 février 2014, Université des Antilles et de la Guyane, <www.manioc.org/fichiers/V15013>), doute du concept de résistance. Il propose alors de parler d'« acte de résistance » plutôt que de « résistance ». Dans un court texte emprunté à son livre *La France et ses esclaves*, publié dans le catalogue du Mémorial ACTe (lieu de mémoire guadeloupéen, voir plus bas), F. Régent va plus loin. Il serait temps, à l'en croire, de dépasser tout simplement le concept de résistance (*Mémorial ACTe. L'esclavage et la traite négrière dans la Caraïbe et le monde* [Pointe-à-Pitre, Mémorial ACTe Éditions, 2015], p. 196 et 199-200).

53. À noter cependant certaines initiatives comme celle portée par la Bibliothèque numérique de la Caraïbe, <www.dloc.com/?l=fr>. Voir aussi les bases de données du projet Eurescl (« Les traites, les esclavages, leurs abolitions et leurs héritages dans l'histoire et l'identité de l'Europe ») : <www.eurescl.eu>.

54. Par exemple : Lathan Windley, *Runaway Slave Advertisements. A Documentary History from the 1730s to 1790* (Wesport, Conn., Greenwood, 1983).

de la participation active des esclaves à leur propre libération. Les annonces de fuite sont des sources abondantes, faciles d'accès et dont l'analyse se prête mal à la typologie. Ce sont des textes courts qui laissent entendre des voix rebelles. Des sources parfaitement adaptées aux orientations de la nouvelle histoire de l'esclavage qui émerge du contexte des luttes pour les droits civiques et des prises de parole noires, dans les rues, dans les universités et dans les livres d'histoire.

Les anthologies d'annonces sont remplacées dans les années 1990 et 2000 par des sites Internet qui facilitent la recherche et permettent de renouveler les approches⁵⁵. Ces dernières années, de vastes corpus d'annonces ont également été constitués pour d'autres régions que les États-Unis, notamment la Jamaïque et même tout récemment la Grande-Bretagne⁵⁶. Les journaux des Antilles françaises et de la Réunion, en comparaison, n'ont pas été exploités de manière systématique⁵⁷. Des fragments de vies d'esclaves par milliers attendent donc toujours d'être lus.

Ajoutons à ce premier élément d'explication que les historiens français des résistances à l'esclavage ont longtemps écrit à partir des marges de la métropole, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion ou d'universités africaines, ce qui a probablement eu pour effet de limiter la portée de leurs publications dans les universités jugées plus prestigieuses de l'Hexagone où l'on n'a pas conduit, ou peu, pendant longtemps, de recherche sur l'esclavage. Josette Fallope, par exemple, enseigne à l'Université d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, où elle diffuse certains de ses résultats⁵⁸, dans les années 1970-1990. Le romancier et historien Léonard Sainville, auteur d'une thèse d'État sur la « condition des Noirs » dans les Antilles françaises et en Haïti en 1970⁵⁹, est basé à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, au Sénégal, à la fin des années 1960, avant de diriger le

55. La dernière initiative numérique en date est le projet « Freedom on the Move », sous la direction de l'historien Ed Baptist, dont la raison d'être est de numériser, retranscrire et rendre disponible aux chercheurs la totalité des annonces pour esclaves en fuite publiés aux États-Unis, des premiers temps de l'esclavage à son abolition. Voir <www.freedomonthemove.org/>.

56. Voir la base de données de l'auteur dans les annexes de « Lire et écrire la fuite d'esclaves dans le Monde Atlantique », Thèse de 3^e cycle (Langue et cultures des sociétés anglophones), Université Paris 7, 2007. Voir aussi le projet « Runaway Slaves in Britain » : <www.runaways.gla.ac.uk/>.

57. À noter, néanmoins, qu'un important corpus d'avis de marronnage pour la colonie de Saint-Domingue a été mis en ligne en 2009 sur la plateforme, « Le marronnage dans le monde atlantique : sources et trajectoires de vie, 1760-1848 », créée à l'initiative de l'auteur de cet article et de Léon Robichaud, et que de nouvelles sources pour la Martinique et la Guadeloupe seront progressivement mises en ligne d'ici l'été 2018. La plateforme se trouve à l'adresse <www.marronnage.info>.

58. Josette Fallope, « Les Nègres marrons dans la Gazette officielle de la Guadeloupe », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série I, tome X (1982), p. 141-158.

59. L. Sainville, *La condition des Noirs...*

Centre de recherches et de documentation du Sénégal à Saint-Louis jusqu'à sa mort en 1977. Lucien René Abénon et Léo Elizabeth enseignent, quant à eux, dans les Antilles. Certains de ces historiens proviennent également des marges de la recherche universitaire. Ils sont professeurs de collège, de lycée ou d'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), inspecteurs académiques, acteurs du patrimoine, des archives et des bibliothèques. Cela ne les empêche aucunement, bien entendu, de réaliser des recherches originales et de très grande qualité, mais leur position institutionnelle limite, c'est du moins notre hypothèse, l'écho de leurs activités dans un monde universitaire qui fait la part belle à certaines « grandes » institutions hexagonales et qui valorisent un certain type de parcours académique.

Cette marginalisation géographique de la recherche se double d'un problème d'accessibilité et de visibilité. Plusieurs mémoires de maîtrise sur le marronnage, ceux de Vincent Di Ruggiero et de Jocelyne Jacquot, par exemple, ont bien été soutenus dans les Antilles⁶⁰. On constate cependant que ces travaux sont difficilement consultables⁶¹. Le même sort est réservé aux rares articles qui portent sur les résistances à l'esclavage, sur le marronnage surtout, publiés dans les revues des sociétés d'histoire martiniquaise et guadeloupéenne, les *Annales des Antilles*, *Bulletin de la Société d'histoire de la Martinique* et le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*. La première revue n'est pas en ligne et ne se trouve qu'en Martinique, en France et en Angleterre (dans des bibliothèques spécialisées). Si le *Bulletin de la Guadeloupe* est plus largement disponible (il fait aussi plus de place aux historiens pro-

60. Jocelyne Jacquot, « La résistance à l'esclavage : le marron à la Martinique (1635-1848) : de la réalité au mythe », mémoire de maîtrise (histoire), Université des Antilles et de la Guyane, 1990. Même auteure : « Étude d'une absence : le marron à la Martinique d'après les sources notariales : 1777-1848 », diplôme d'études approfondies (histoire), Université de Provence, 1991 (le mémoire n'est consultable qu'à l'Université de Provence). De la même auteure : « Historiographie du marronnage à la Martinique : de l'objet de polémique au sujet d'étude », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 116-118 (1998), p. 75-91 et « La femme dans le marronnage à la Martinique d'après le *Journal officiel de la Martinique*, 1834-1848 », dans M. Dorigny, dir., *Esclavages...*, p. 99-106.

61. Le mémoire de Vincent di Ruggiero, cependant, est publié six ans après sa mort : « Le marronnage en Guadeloupe à la veille de la Révolution française de 1789 », *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe*, 116-118 (1998), p. 5-64. Quatre autres mémoires d'intérêt, difficiles d'accès, sont : Georges Lafare, « Les révoltes d'esclaves à la Martinique, 1815-1821 », D.E.S., lettres, 1961 ; Yolène de Vassoigne, « Les diverses formes de résistance des esclaves pendant la période de l'esclavage à la Martinique et à la Guadeloupe », mémoire de maîtrise (histoire), Université Paris I, 1971 ; Sylviane Diouf, « Résistance et révolte du peuple en Martinique et dans la Caraïbe durant l'esclavage », thèse de 3^e cycle (histoire) Université Paris 7, 1976 (la thèse est disponible à l'Université Paris 7 et à la bibliothèque de la Sorbonne) et D. Miloche-Baty, « De la liberté légale et illégale des esclaves de Bourbon ou le problème des affranchissements et le phénomène du marronnage dans la société bourbonnaise entre 1815 et 1848 », thèse de 3^e cycle (histoire), Université de Provence, 1984.

fessionnels que son homologue martiniquais, plus porté sur l'histoire locale) il n'est en ligne qu'à partir de 2009. La revue *Outre-Mers*, ancienne *Revue des colonies*, est bien, pour sa part, intégralement disponible sur le portail Persée à partir de l'année de publication 1931. Entre 1913 et 2003, cependant, seuls six articles portent sur l'histoire des résistances à l'esclavage, dont trois sur le marronnage en Guyane française⁶².

La Guyane, justement, a longtemps monopolisé les regards en raison de la géographie spécifique de son « grand marronnage » (forêt tropicale) et de la continuité du phénomène, d'un point de vue culturel, social et politique, dans une société où les descendants des marrons du XVIII^e siècle jouent encore aujourd'hui un rôle important. C'est le cas, également, de la Réunion (régions montagneuses propices à la fuite) et d'Haïti, dont l'histoire du grand marronnage a longtemps focalisé l'attention, d'une part, en raison du rôle crucial des esclaves de Saint-Domingue dans le processus qui mène à la première abolition de l'esclavage dans le monde colonial français à la fin de l'été 1793, et, d'autre part, de la mise en avant, à des fins politiques, de l'histoire du marronnage pendant la dictature duvaliériste. Les historiens de l'école nationaliste haïtienne, en particulier Jean Fouchard, se penchent alors avec passion sur le marronnage à Saint-Domingue et sur ses liens avec la mise en branle du processus révolutionnaire à l'été 1791. L'idéologie « noiriste » duvaliériste (les Noirs d'Haïti seraient les véritables ancêtres de la nation contrairement aux « mulâtres ») et ses métamorphoses dans le monde universitaire ont participé, cependant, à réduire l'histoire des résistances à l'esclavage avant la Révolution à n'être que l'antichambre de cette dernière. Tout, ou presque, reste donc à faire pour la période coloniale⁶³. On ne sait pratiquement rien, par exemple, des résistances des femmes esclaves ou du rôle des facteurs ethnique ou de classe dans la formulation des stratégies de résistance servile, sans même parler de la jonction qu'il faudrait établir entre résistance et performance ou de la géographie du marronnage à Saint-Domingue et de l'évolution de cette géographie à travers le temps.

De manière plus large, il est possible que le contexte social et politique français des années 1960-1990 n'ait pas été favorable au remplacement du style typologique et à l'éclosion du paradigme de résistance, comme aux États-Unis. Dans les États-Unis des années 1960, les mouvements de lutte afro-américains pour les droits civiques convergent avec les objets de

62. Voir *Tables géographiques (1913-2003)* (Paris et Saint-Denis, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003)

63. À noter, cependant, les travaux de David Geggus et John Garrigus.

recherche des universitaires (création de départements d'études noires, associations professionnelles faisant la promotion de ces études et associations étudiantes réclamant une ouverture du récit états-unien). Rien de comparable en France où l'histoire sociale des Annales triomphe dans les années 1960 avant l'apogée de l'histoire dite immobile, des structures et de la très longue durée, dans les années 1970. Rien de comparable non plus dans la mesure où les mobilisations sociales et politiques des années 1960 en France ne donnent pas naissance à des départements d'études noires, ou d'études antillaises, ou de chaires de recherche en études noires ou en histoire sur l'esclavage, et où le sort des peuples issus de la décolonisation (Algérie, Tunisie, Maroc et Indochine par exemple) attire peut-être plus les regards des chercheurs que les esclaves du monde atlantique français⁶⁴.

Les poètes et romanciers antillais (dans le sillon de la « négritude » notamment, mais pas seulement), les étudiants martiniquais, guadeloupéens, guyanais et réunionnais expatriés dans la métropole et les activistes (comme Armand Nicolas⁶⁵, longtemps secrétaire général du Parti communiste martiniquais) qui gravitent au sein des mouvements politiques antillais (autonomistes, dans un premier temps, indépendantistes ensuite), communistes et de gauche en général, tentent bien, comme aux États-Unis, à partir des années 1950, de renverser la hiérarchie des héros et des victimes. Le temps semble bien venu de mettre au premier plan des figures d'esclaves résistants en lieu et place des héros traditionnels de la République, Victor Schoelcher en particulier, un mouvement amorcé dès 1948⁶⁶, lors des commémorations du 100^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le marronnage est central,

64. Sur les différences de contexte des « recherches sur l'esclavage dans l'espace anglophone et francophone », voir Myriam Cottias, « Esclavage : Enjeux et débats », dans Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt, dir., *Historiographies. Concepts et débats* (Paris, Gallimard, 2010) : « Le projet politique formé autour de la Nation, tout comme le poids démographique des populations et les revendications forgées à partir du passé esclavagiste ont induit des différences essentielles dans la production universitaire. Autant celle-ci s'est développée rapidement aux États-Unis à partir des années 1950, autant, en France, ce champ historiographique n'a eu qu'une faible lisibilité institutionnelle. Jusqu'en 2005 où une structure de recherche – le Centre international de recherches sur les esclavages – est créée par le CNRS, aucun département, aucun enseignement spécifique n'étaient dévolus à ces thèmes. Il n'y a pas eu de sédimentation du savoir mais déperdition et atomisation des forces scientifiques, à la différence du monde anglophone. Le partage d'une même langue, en effet, a permis aux chercheurs anglo-saxons qui souffraient, eux aussi, d'une absence de structures de recherche, de s'épanouir au-delà de leurs frontières nationales tandis qu'en France de nombreux travaux ont été menés hors des universités par des chercheurs non statutaires. Cette précarité institutionnelle ne leur a pas donné accès aux colloques internationaux non plus qu'aux maisons d'édition à fort réseau de diffusion », p. 1015-1016.

65. Voir, en particulier, son *La révolution anti-esclavagiste de mai 1848 à la Martinique* (Fort-de-France, s.e., 1960).

66. Sur ce point, voir M. Cottias, « Esclavage... », p. 1018.

par exemple, au roman historique écrit par des lycéens du Lycée de Baimbridge, Guadeloupe, en 1976-1977. Pour Édouard de Lépine (exclu du Parti communiste martiniquais en 1971 pour ses prises de position indépendantistes et fondateur, par la suite, du groupe Révolution socialiste), il est clair que « Les planteurs antillais ont rarement dormi sur leurs deux oreilles. [...] L'histoire de l'esclavage avait été ponctuée d'actes de rébellion et de révoltes plus ou moins violentes, notamment depuis la révolution haïtienne⁶⁷. » Les décus de l'assimilation – et de la loi de départementalisation de 1946, qui met fin au statut de colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion – se tournent donc vers le passé à la recherche de figures de lutte qui apporteraient, par ricochet, une certaine légitimité aux résistances contre l'État français⁶⁸. Comme le résume le politiste et philosophe Johann Michel :

Le désir de reconnaissance victimaire dans la mouvance de la *négritude* s'accompagne en même temps d'une *glorification des résistants à l'esclavagisme* des pionniers de l'Abolition comme Toussaint Louverture, et des esclaves affranchis (les Marrons). Bien que persécutés par la faute de l'État colonial, les esclaves n'ont pas subi passivement leur sort. Une telle représentation mémorielle présente dans les Antilles ou dans la diaspora antillaise que l'on retrouve en Métropole connaît un nouveau souffle dans le contexte de la Décolonisation et de la montée en puissance des mouvements indépendantistes : qu'il s'agisse de la résistance noire contre l'esclavage ou des revendications indépendantistes des années 1950-1960, c'est un même combat contre l'opresseur colonial qui est mis en exergue⁶⁹.

Il nous semble néanmoins que ces transformations, aussi importantes soient-elles, ont peu d'écho à l'extérieur de la région antillaise et de l'océan Indien, lorsqu'elles ne se limitent pas à la sphère littéraire⁷⁰. Certes, ces

67. Lycéens de Baimbridge, *Les arbres de la liberté* (Paris, Éditions caribéennes, 1979). Édouard de Lépine, *Questions sur l'histoire antillaise* (Fort-de-France, Désormeaux, 1978), p. 79 et 81. Sur le contexte littéraire et sur l'éclosion, dans le roman antillais, de figures de résistance à l'esclavage voir M.-C. Rochmann, *L'esclave fugitif...*, p. 12. Sur la négritude et les limites de ce mouvement dans la lente mise en place d'un paradigme de résistance, voir Marie-José Jolivet, « La construction d'une mémoire historique à la Martinique : du schoelchérisme au marronisme », *Cahiers d'études africaines*, 27, 107-108 (1987), p. 299-300.

68. Sur l'histoire des Antilles dans les années 1950-1970 et sur le processus qui mène de la départementalisation à l'émergence des nationalismes antillais, voir Jacques Dumont, *L'amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle* (Paris, Fayard, 2010), chapitres 7 et 8. Voir aussi Jean-Pierre Sainton, *La décolonisation improbable. Cultures politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967)* (Pointe-à-Pitre, Éditions Jator, 2012), chapitre 3 jusqu'à la fin. Sur le contexte guyanais, voir Serge Mam Lam Fouck, « Les Noirs Marrons dans l'imaginaire des habitants de la Guyane française : entre barbarisation et héroïsation, du temps de l'esclavage à la fin du XIX^e siècle », dans Jean Moomou, dir., *Sociétés martiniques...*, p. 639-662.

69. J. Michel, *Gouverner les mémoires...*, p. 122. Je souligne.

70. J. Michel, *Gouverner les mémoires...*, p. 122.

transformations se traduisent dans les années 1990 par l'installation, à certains carrefours ou sur les places publiques des anciennes sociétés esclavagistes, de monuments en l'honneur des luttes serviles, du marronnage en particulier⁷¹. Nous posons l'hypothèse, cependant, que l'érection de ces monuments, en plus de concentrer l'attention sur des figures héroïques souvent abstraites [le Marron notamment] ou sur des dates spécifiques [l'insurrection de Saint-Pierre du 22 mai 1848 en Martinique, par exemple, ou la résistance des Guadeloupéens au rétablissement de l'esclavage en 1802, et en particulier la lutte héroïque de Delgrès face aux forces expéditionnaires napoléoniennes] au détriment de la multiplicité des actes de résistance des esclaves, n'a pas toujours été accompagnée d'un véritable infléchissement paradigmatique et d'un souci d'histoire. « Visibilité » et « épaisseur historique », en d'autres termes, ne sont pas toujours allés de pair⁷².

Au fond, l'histoire de l'esclavage en France reste souvent très officielle et conventionnelle jusque dans les années 1990 (la perspective économique y étant souvent dominante⁷³), lorsque des chercheurs, sous l'impulsion notamment de Marcel Dorigny (qui organise de très nombreux colloques, dirige d'importants ouvrages collectifs, en plus d'animer les rencontres de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne), Carolyn Fick, Myriam Cottias, et des civilisationnistes œuvrant souvent dans des départements d'études anglophones⁷⁴, prennent le tournant d'une nouvelle histoire sociale et culturelle de l'esclavage. Ce tournant, sans qui l'histoire des résistances à l'esclavage en France ne pouvait vraiment émerger et sortir de la marge, coïncide avec les commémorations du 150^e anniversaire de la deuxième abolition de l'esclavage en 1998. On voit alors un ensemble de chercheurs, d'enseignants, d'acteurs du patrimoine, d'hommes politiques et de membres associatifs s'unir pour mettre les esclaves au premier plan des luttes ayant mené à l'abolition. Expositions, matériels didactiques,

71. Sur ce point, voir Jacques Dumont, Benoît Bérard, Richard Château-Degat et Béatrice Béral, « La place du marronnage et du "nèg mawon" dans les commémorations de l'esclavage aux Antilles depuis 1948 », dans J. Moomou, dir., *Sociétés marronnes des Amériques...*, p. 663-666.

72. J. Dumont et al., « La place du marronnage... », p. 675-676.

73. Sur ce point (dans l'historiographie antillaise), voir Danielle Bégot, « Territoires du temps : deux "moments" de l'historiographie des Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique), les années 1930 et la décennie 1970-1980 », *Outre-Mers*, 101, 378-379 (2013), p. 45-46.

74. Carolyn Fick, *The Making of Haiti. The Saint Domingue Revolution from Below* (Knoxville, University of Tennessee Press, 1990) ; Myriam Cottias, « La famille antillaise du XVII^e au XIX^e siècle », thèse de 3^e cycle (histoire), EHESS, 1990. Voir aussi les travaux (en études américaines) de Marie-Jeanne Rossignol à l'Université Paris 7.

colloques : les supports nécessaires à l'émergence d'un paradigme nouveau commencent, seulement, à prendre forme⁷⁵.

CONCLUSION

Cet article s'est ouvert sur un constat : la place, somme toute, marginale (en particulier comparativement à l'historiographie anglo-saxonne) de l'objet résistance dans l'historiographie de l'esclavage du monde atlantique français. On aimerait conclure sur une note plus positive. Depuis la fin des années 1990, d'importants chantiers ont été ouverts et la consécration politique récente de la figure de l'esclave en tant que « victime » ne doit pas reléguer au second plan les efforts réalisés pour donner une « juste place » (pour reprendre les termes de Christine Chivallon) aux esclaves en résistance. Le Centre international de recherches sur les esclavages (CIRES), créé en 2005 par le CNRS (et placé sous la direction de Myriam Cottias), a organisé d'importants colloques⁷⁶ et mis en place des programmes de recherche innovants ayant fait une place de choix à l'histoire des résistances et des voix d'esclaves (et non à la typologie). Toujours sous l'impulsion du CIRES (et de Myriam Cottias), une collection « Esclavages » a été fondée aux éditions Karthala, assurant une meilleure visibilité aux travaux réalisés en France (métropolitaine ou non) sur l'histoire de l'esclavage. Le Comité national pour l'histoire et la mémoire de l'esclavage (CNMHE) a décerné en 2006 son prix de thèse au travail d'Audrey Carotenuto sur les résistances serviles à l'île Bourbon. Ce même comité, sous l'impulsion de son ancienne présidente, Myriam Cottias, a organisé en mai 2016, en plein cœur de Paris, une exposition sur la thématique résistance et résilience d'esclaves⁷⁷. Il a tenu la même année un concours à destination des écoles primaires et secondaires de France et d'outre-mer au terme duquel un projet sur les résistances à l'esclavage en

75. Voir, par exemple : Geneviève Léti, *L'abolition de l'esclavage en Martinique. Commémoration du 150^{ème} anniversaire 22 mai 1998* (Fort-de-France, Centre régional de documentation pédagogique des académies de Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, 1998) ; Musée départemental de la Martinique, *Vivre, survivre... et être libre... : exposition* (Martinique, Conseil général de la Martinique, 1998) ; Comité Devoir de mémoire, *De l'esclavage aux réparations* (Paris, Karthala, 2000).

76. Voir notamment le grand colloque de 2006 (21-24 juin) « Recherches francophones sur les traites, les esclavages et leurs productions sociales et culturelles : Bilan et perspectives », EHESS, et le livre produit dans la foulée : Myriam Cottias, Élisabeth Cunin et Antonio de Almeida Mendes, dir., *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines* (Paris, Karthala, 2010) (en particulier la section 3 : « Relations de domination et formes de résistance »).

77. CNMHE, Exposition « Résistances/Résilience. Vies d'esclaves et de leurs descendants. Atlantique et Océan Indien du 16^e/21^e siècle », Jardin du Luxembourg, 10-31 mai 2016. Un album pédagogique de 32 pages est produit à l'occasion (un exemplaire de cet album est en possession de l'auteur).

Guyane (une série de témoignages filmés) a été primé⁷⁸. À l'École des hautes études en sciences sociales, Myriam Cottias coordonne (avec Céline Flory, Marie-Jeanne Rossignol, Antonio De Almeida Mendes et Jean Hébrard), un séminaire qui fait la part belle à l'agentivité des esclaves, en plus de diriger de nombreux étudiants aux cycles supérieurs⁷⁹.

À l'Université des Antilles, de jeunes chercheurs comme Dominique Rogers ou encore Jean Moomou orientent leurs travaux pour donner voix aux esclaves et à leurs descendants⁸⁰. Éric Mesnard, chercheur, formateur et enseignant, produit sans relâche, quant à lui, du matériel didactique dans lequel les résistances à l'esclavage ne sont pas réduites à la portion congrue⁸¹. Le Mémorial ACTe, lieu hybride d'exposition inauguré en mai 2015 et lieu de mémoire de l'esclavage situé à Pointe-à-Pitre, s'appuie explicitement sur le paradigme de résistance⁸².

Cet article s'inscrit résolument dans ce tournant analytique émergent, qui ne témoigne en aucun cas, selon nous, de la domination d'une «pensée [soi-disant] unique⁸³» dans l'historiographie de l'esclavage mais plutôt d'une convergence de chercheur-e-s, en France, mais pas seulement⁸⁴, de

78. Concours pédagogique national «La flamme de l'égalité», thématique «Récits de vie: restituer la voix des acteurs et des témoins de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions». Les projets primés en 2016 se trouvent à: <www.laflammedelegalite.org/2016/palmars.php>.

79. Le séminaire est intitulé «Esclaves, affranchis et "nouveaux libres" dans l'espace public du monde atlantique: race et citoyenneté. De l'agentivité aux réparations».

80. Jean Moomou, dir., *Sociétés marronnes des Amériques...* Au sujet de la voix des esclaves, il est impossible de passer sous silence l'adaptation au théâtre du récit de vie de l'esclave Mary Prince (Antilles anglophones) par l'actrice d'origine martiniquaise Souria Adèle (le spectacle est joué dans différentes villes de France, notamment à Avignon en juillet 2016).

81. Voir par exemple Éric Mesnard, «Enseigner l'histoire des marronnages aux Antilles et à la Guyane: état des lieux et pistes didactiques», dans Jean Moomou, *Sociétés marronnes...*, p. 575-586. À mettre en dialogue avec Sarah Ebion, «L'image du marron et du marronnage dans les manuels scolaires nationaux et de la Guyane», p. 587-597. Voir aussi le site pédagogique Eurescl, «Comprendre et enseigner les traites, l'esclavage et les abolitions. Histoire – Éducation civique – Lettres – Philosophie», <<http://education.eurescl.eu/index.php/fr/>>.

82. Sur la genèse du nom Mémorial ACTe et sur le projet en tant que tel, voir *Mémorial ACTe. De l'esclavage à la traite négrière dans la Caraïbe et le monde* (Pointe-à-Pitre, Mémorial ACTe Éditions, 2015): «La volonté politique du Mémorial ACTe était de décrire les terribles réalités subies par les victimes de l'esclavage mais aussi de s'ouvrir sur l'avenir: l'acte du souvenir pour fabriquer une société nouvelle. Le nom de Mémorial ACTe est né de cette volonté, à l'instar de beaucoup de courants anglo-saxons qui associent la résistance à l'acte. *Une mémoire en action, comme l'a été la résistance des Africains à l'esclavage*» [je souligne], p. 145.

83. Frédéric Régent, «Les marronnages: sources et aspects méthodologiques», dans Jean Moomou, dir., *Sociétés marronnes des Amériques...*, p. 239.

84. Sur Haïti, voir, par exemple: David Geggus, «On the Eve of the Haitian Revolution: Slave Runaways in Saint-Domingue in the year 1790», dans Gad Heuman, dir., *Out of the House of Bondage. Resistance, Runaways, and Marronage in Africa and the New World* (Londres, Cass, 1985), p. 112-128. Laurent Dubois, *Avengers of the New World. The Story of the Haitian Revolution* (Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2004). Deborah Jensen, *Beyond the Slave Narrative. Politics, Sex, and Manuscripts in the Haitian Revolution* (Liverpool, Liverpool University Press, 2012). Trevor Burnard et John Garrigus,

pédagogues⁸⁵, de représentants des milieux associatifs ou encore du patrimoine et des musées dont l'objectif est de faire toute la lumière sur les stratégies de résistance des esclaves des Amériques françaises et l'océan Indien.

Il importe de préciser, en conclusion, que le concept de résistance est, comme tout concept, imparfait, tout en étant une construction sociale qui engage celui qui l'utilise et qui révèle en partie sa visée politique. Comme nous l'explique cependant les sociologues José-Angel Calderon et Valérie Cohen⁸⁶, il présente un certain nombre d'avantages car il permet de visibiliser des actes dont la succession forme le squelette de l'arsenal des faibles, un arsenal, on l'a vu, trop souvent défini par l'intermédiaire de typologies réductrices. Adopter et creuser le paradigme de résistance revient à écrire une histoire de l'esclavage dans le monde atlantique français et dans l'océan Indien par le bas, une histoire de tensions quotidiennes et de petites souverainetés sans cesse renouvelées. Une histoire d'esclaves, peut-être, mais en aucun cas de victimes.

The Plantation Machine. Atlantic Capitalism in French Saint-Domingue and British Jamaica (Philadelphie, University of Philadelphia Press, 2016). Jason Daniels, «Marronnage in Saint-Domingue: Approaching the Revolution, 1770-1791», mémoire de maîtrise (histoire), University of Florida, 2008 et du même auteur : «Recovering the Fugitive History of Marronnage in Saint-Domingue, 1770-1791», *The Journal of Caribbean History*, 46,2 (2012). Crystal N. Eddins, «Seeds of Discontent: Antecedents to the Haitian Revolution, 1750-1791», mémoire de maîtrise (sociologie), Michigan State University, 2014. Rachel Yales, «Runaway Slaves in Saint-Domingue. Origins and Destinations», thèse de 1^{er} cycle (histoire), Michigan State University, 2013. Charles Forsdick, *Toussaint Louverture. A Black Jacobin in the Age of Revolutions* (Londres, Pluto Press, 2017). Nicola Frith et Kate Hodgson, *At the Limits of Memory. Legacies of Slavery in the Francophone World* (Liverpool University Press, 2015). Sur la Louisiane, voir (entre autres) : Gwendolyn Midlo Hall, *Africans in Colonial Louisiana. The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century* (Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992). Sophie White, *Wild Frenchmen and Frenchfield Indians. Material Culture and Race in Colonial Louisiana* (Philadelphie, University of Philadelphia Press, 2012). Sur le Canada : Charmaine Nelson, «Canadian Fugitive Slave Advertisements: An Untapped Archive of Resistance», <<https://earlycanadianhistory.ca/2016/02/29/canadian-fugitive-slave-advertisements-an-untapped-archive-of-resistance/>>. Et aussi : Rebecca H. Schloss, «The February 1831 Slave Uprising in Martinique and the Policing of White Identity», *French Historical Studies*, 30, 2 (printemps 2007), p. 203-236.

85. Voir notamment le travail considérable de Jacqueline Zonzon, en Guyane. Par exemple : Jacqueline Zonzon (avec Sarah Ebion et Lydie Ho Fong Choy Choucoutou), *Les résistances à l'esclavage en Guyane, XVII^e-XIX^e siècles* (Matoury, Guyane, Ibis Rouge, 2014)

86. José-Angel Calderon et Valérie Cohen, dir., *Qu'est-ce que résister? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique* (Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014), p. 12-13.